**Communiqué de presse**

Bruxelles, le 28 juin 2016

**1000 emplois menacés dans l’Horeca suite aux attentats de Bruxelles**

**Le baromètre sur le chômage économique de Partena Professional**

**constate une situation difficile**

**Pas moins de 1000 emplois sont en jeu dans le secteur de l’Horeca à Bruxelles et dans le Brabant Flamand. Sur base de ses données sur le chômage économique, Partena Professional tire la conclusion qu’il peut s’agir d’une conséquence directe des attentats survenus à Bruxelles. Cette mise en chômage temporaire est souvent la dernière tentative de l’employeur pour éviter le licenciement et devient alors également un indicateur important de l’évolution future de l’emploi. Les chiffres de Partena Professional présentent une augmentation significative de ce chômage, particulièrement dans le secteur de l’Horeca.**

**Les chiffres de Partena Professional présentent une tendance négative**

Les chiffres sur le chômage économique en Belgique sont un indicateur important de la situation future de l’emploi. Partena Professional joue un rôle au niveau des déclarations du chômage économique auprès de l’ONEM et s’est basé sur l’historique des salaires de 23.000 entreprises et de 221.000 employés. Wim Demey, Customer Intelligence Manager bij Partena Professional, explique: “*Cet échantillon du portefeuille client nous a permis de récolter suffisamment de données pour tirer des conclusions sur le chômage économique. Ces* *chiffres proviennent d’employeurs inscrits chez nous entre le 1er janvier 2015 et le 31 mai 2016. Nous avons donc pu examiner durant 17 mois la proportion de chômage économique par rapport au total des heures prestées. A l’échelle nationale, on observe une légère évolution négative: lors des cinq premiers mois de l’année 2016, le taux de chômage économique a été supérieur de 1,3% par rapport à la même période en 2015.”*

**L’Horeca est le secteur le plus touché, principalement à Bruxelles et dans le Brabant flamand**

Le secteur où la part de chômage économique\* augmente le plus fortement depuis les attentats (+65%) est l’Horeca:

* L’Horeca bruxellois connaît une augmentation de son chômage économique de pas moins de 79%, tandis que la Flandre connait une augmentation de 38% et que la Wallonie enregistre une légère baisse de 3%. Ceci est principalement dû à la détérioration de la situation à Bruxelles depuis le deuxième trimestre 2016.
* A côté de Bruxelles, on observe également une augmentation importante dans le Brabant flamand (+84%), ce qui laisse supposer que les attaques à Zaventem ont causé une crise importante dans le secteur.

Wim Demey ajoute: “*Ces chiffres sur le chômage économique indiquent combien la situation est difficile dans le secteur de l’Horeca à Bruxelles et dans le Brabant flamand. L’augmentation peut très clairement être observée dans la foulée des attaques de Bruxelles. Nous pouvons dès lors en conclure que le chômage économique a temporairement sauvé ces emplois, mais la grande question reste : que leur réserve l’avenir proche?”*

D’autres secteurs sont également très impactés, comme le domaine de la chimie où le chômage économique connaît une hausse de +41%. Par contre, les secteurs de la construction et de la distribution enregistrent une baisse du taux de chômage économique par rapport à l’an dernier.

**Une comparaison par région du chômage économique tous secteurs confondus**

La Région de Bruxelles-Capitale a été de loin la plus fortement touchée par rapport à la Région flamande et la Région wallonne:

* A Bruxelles, la part de chômage économique a augmenté de 53%, avec un mois d’avril particulièrement désastreux.
* En comparaison, la Flandre n’enregistre qu’une augmentation de 5%.
* D’autre part, en Wallonie, une diminution de 11% est observée. Cependant, en chiffres absolus, le chômage économique reste le plus élevé en Wallonie (1,02% par rapport à 0,83% en Flandre et 0,61% à Bruxelles).

Wim Demey explique: “*La Wallonie compte toujours le taux de chômage économique le plus élevé et cela peut être expliqué par la nature de l’économie wallonne qui est davantage industrielle et plus sensible à la conjoncture.*”

Greet Santy, Directrice Marketing de Partena Professional, ajoute : “*Beaucoup d’entreprises qui sont affiliées chez nous sont situées à Bruxelles ou dans les environs et notre siège social est situé dans le centre de la capitale. Nous sommes donc également très étroitement concernés par les conséquences des attaques et nous avons la possibilité de voir de près comment certaines entreprises ont parfois des difficultés à sortir la tête de l’eau. Nous saluons dès lors les initiatives qui voient le jour afin de soutenir ces entreprises. C’est pourquoi Partena Professional est l’un des partenaires de l’initiative ‘Sprout to be Brussels’, un mouvement qui a pour but de renforcer l’image de Bruxelles et d’augmenter l’attractivité de la ville.”*

**Chômage économique pour les employés?**

Le chômage économique fait seulement partie des séries de mesures temporaires qui ont été prises pour faire face aux difficultés économiques. La semaine dernière, Kris Peeters annonçait encore que la reconnaissance automatique du chômage temporaire en raison de forces majeures et suite aux attentats est prolongée jusqu’à la fin du mois de septembre. Yves Stox, legal expert chez Partena Professional, explique : “*Nous sommes heureux que ces mesures aient été prises mais il est parfois difficile d’y voir clair. Le chômage économique pour les ouvriers et les employés permet aux entreprises de pouvoir respirer. Toutefois, les règles en vigueur pour les employés sont beaucoup plus strictes que pour les ouvriers, et les entrepreneurs se heurtent souvent à des difficultés au niveau des différents critères et différentes étapes de la procédure. En revanche, les employeurs qui font souvent usage du chômage économique pour les ouvriers risquent de devoir payer une « contribution de responsabilisation » à l’ONSS. Un statut unique est donc nécessaire, mais ce n’est pas encore pour tout de suite. C’est pourquoi nous soutenons et accompagnons aussi les entreprises où nous le pouvons.”*

**Baromètre Partena Professional**

L’enquête sur le chômage économique en Belgique est la première d’une série de baromètres Partena Professional. Ces baromètres donnent un aperçu de l’évolution du marché du travail belge qui peut donner des informations importantes aux entrepreneurs et décideurs politiques. Wim Demey explique : “*Nos données nous permettent de récolter de nombreuses informations intéressantes pour les entrepreneurs. Grâce aux baromètres Partena Professional, nous souhaitons donner une perspective qui aide les entrepreneurs et les décideurs politiques dans leur travail et cela correspond également parfaitement à notre mission ‘Entreprendre avec les entrepreneurs’.”*

**\* Chômage économique:**

Un employeur peut imposer un système de chômage temporaire aux travailleurs pour une raison économique quand il n’y a pas assez de travail pour le nombre total de travailleurs. Les travailleurs restent encore en service mais l’exécution de leur contrat de travail est temporairement suspendu, complètement ou partiellement. De cette manière sont évitées les mises à pied. Le chômage technique est souvent le dernier recours de l’employeur avant de passer au licenciement de ses employés à cause de circonstances économiques.

**Pour de plus amples informations, une interview ou pour recevoir l’enquête complète, veuillez contacter:**

PRIDE – Wilma Schippers – wilma.schippers@pr-ide.be – 0479 95 08 55

PRIDE – Sophie Boving – sophie.boving@pr-ide.be – 02 679 75 54

Partena Professional – Greet Santy – greet.santy@partena.be – 02 549 30 87

**À propos de Partena Professional**

Partena Professional est un prestataire de services qui met résolument l’accent sur l’entrepreneuriat et la gestion du personnel. Partena Professional soutient et accompagne les starters, PME et grandes entreprises dans leurs démarches administratives et leur politique RH. Nous proposons des services en rapport avec la création d’entreprises, le statut social des indépendants, la gestion de la paie, du personnel et de ses allocations familiales, le contrôle médical en cas d’absentéisme, des formations, du conseil juridique et tout type de consultance (RH, juridique, …). Quelques 1500 collaborateurs sont au service de plus de 200.000 entreprises et indépendants et réalisent 150 millions d’euros de chiffre d’affaires par an. Plus d’informations sur [www.partena-professional.be](http://www.partena-professional.be)